

MICRO-CRÉDIT FAUT-IL Y CROIRE ?



Sur le terrain, l'Adie a tissé sa toile...

Depuis 1989, l'Adie est le grand opérateur qui permet à des personnes n'ayant pas accès au système bancaire classique de décrocher un micro-crédit et de créer leur propre emploi. Après 26 ans sur ce secteur, son activité s'avère loin d'être rentable et reste très subventionnée. Certes, l'Adie ne fait pas que du micro-crédit stricto sensu : elle accompagne aussi les créateurs. En outre, l'Inspection du travail a démontré que l'aide publique dans ce type de structure était un bon investissement par rapport à d'autres ⁽¹⁾. Il reste que deux questions se posent : existe-t-il des alternatives à l'Adie ? L'auto-entrepreneuriat est-il une voie pleinement satisfaisante ? Enquête.

PAR SÉVERINE CATTIAUX

En 2014, l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) a accordé 16 600 micro-crédits, dont 13 623 microcrédits professionnels. C'est 10 % de plus qu'en 2013, plus de 30 % depuis trois ans. En 2014, ce sont 11 300 emplois créés ainsi que 5 736 emplois maintenus... Pour ces personnes, les bénéfices sont évidents : sortir du chômage, voire de la déprime, ne plus vivre aux crochets de l'Etat, faire quelque chose de sa vie, créer son emploi (commerces (41 %), services et petite restauration (34 %) (cf. bilan annuel Adie 2014), pourquoi pas même réaliser son rêve, s'épanouir...

PAS RENTABLE MAIS SOUTENU

Derrière ces bons résultats, une présidente, Catherine Barbaroux, ancienne haut fonctionnaire de l'Etat, un conseil d'administration de 23 membres, avec à son bord, des dirigeants de la finance, des représentants des six partenaires banques, des comités spécialisés, une direction avec 80 salariés à Paris. Sur le territoire, l'Adie a tissé sa toile : 15 directeurs régionaux en place, 210 conseillers répartis dans

120 antennes, auxquels il faut ajouter 350 permanences tenues chez d'autres partenaires. Au total, 467 salariés sur tout le territoire dont 3 % en CDD. Quid des valeurs de ces professionnels après 26 ans d'existence ? Se sont-elles émoussées ? "Une immense majorité travaille à l'Adie parce qu'elle croit en une économie différente, alternative, et souhaite donner du sens à leur activité professionnelle", assure Basile Albert, chargé de mission microfranchise solidaire, depuis deux ans à l'Adie. D'ailleurs, 87 % des salariés de l'Adie mettent en avant leur fierté de travailler dans cette entreprise (bilan annuel 2014). Les salariés sont plutôt fidèles, la plupart font même un bon bout de chemin dans l'entreprise, qui privilégie la promotion interne.

Compte tenu de la taille de cette organisation, l'activité de l'Adie ne lui permet de couvrir que 25 % de ses frais de structure. En fait, l'Adie n'existerait plus, depuis longtemps, si elle n'était pas largement subventionnée dans son action par les institutions publiques (62 %, soit 22,6 millions d'euros de subventions) et dans une moindre proportion par le mécénat (13 %) (chiffres 2014) dont une petite

partie vient de son propre fonds privé. Enfin, relevons qu'entre les préfetures, les fondations, les conseils généraux, régionaux, les intercommunalités, les banques, les entreprises, les missions locales, et autres partenaires opérationnels, l'Adie compte environ 480 partenaires nationaux et régionaux...

DES PUBLICS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

Maria Nowak, fondatrice de l'association aurait espéré que l'Adie trouve son équilibre, à la manière des micro-banques des pays du Sud, dont l'Adie s'est inspirée... "À la différence que ces IMF du Sud ont beaucoup plus de clients, car il y a un taux bien plus élevé d'exclus bancaires dans ces pays qu'en Europe. Elles font aussi bien moins d'accompagnement", éclaire Bernd Balkenhol, consultant microfinance pour le Bureau International du Travail. En Europe, Microbank en Espagne est le seul exemple en Europe d'organisation de microfinance qui atteint l'équilibre sans aides publiques. Il n'y a cependant pas de miracle espagnol : l'IME a sous-traité l'accompagnement aux organisations partenaires et aux collectivités locales.

Quant à l'Adie, elle ne peut se contenter de "faire du chiffre" (58 000 personnes rencontrées en 2014 mais seulement 16 600 microcrédits accordés), d'autant qu'elle accompagne les publics plutôt très à l'écart de l'emploi... Profil des clients de l'Adie : la moitié sont au RSA, beaucoup de jeunes issus de quartiers (22 %), des personnes en milieu rural (20 %), des gens du voyage (5 %), des analpha-

bètes. Une statistique intéressante : 43 % des créateurs de l'Adie sont des femmes.

La masse salariale de l'Adie est donc élevée mais les hauts salaires à l'Adie ne sont pas démesurés... "Entre le salaire de base du conseiller, rémunéré 25 000 euros brut/an, et celui du directeur général, un facteur trois", déclare Isabelle Guibert, Directrice aux ressources humaines. N'est enfin jamais comptabilisé dans les charges, le travail des 1 264 bénévoles. S'il l'était ? "Ils représentent en temps 1/3 de la "force" de l'Adie", estime la DRH. Il faut donc en convenir que si l'Adie n'est pas rentable, elle semble cependant suffisamment performante. Ainsi, le coût moyen par entreprise créée est de 1 694 euros (bilan Adie 2014). "Un conseiller Adie finance aujourd'hui 75 clients par an, contre 55 il y a quatre ans", fait remarquer Sébastien L'Aot, directeur du réseau de l'Adie. L'accompagnement est efficient. Pour preuve, le taux d'impayé faible (environ 3 %) et 94 % des clients se déclarent satisfaits. Deux ans après la création des micro-entreprises : 70 % sont toujours actives. Le chiffre tombe à 59 % à trois ans : des chiffres équivalents, voire supérieurs à la moyenne nationale.

Reste que certains s'interrogent sur ces grandes campagnes de communication lancées par l'Adie. Au siège de l'association, le service de communication est constitué de pas moins de 10 personnes. "On a une notoriété forte dans le milieu de la microfinance, mais relativement modeste dans la population française, à fortiori auprès du public cible...", justifie le directeur général, Emmanuel Landais.

PAS TOUCHE AU TAUX !

Il faut donc trouver des recettes supplémentaires. Et pourquoi pas augmenter le taux d'intérêt du micro-crédit ? Maria Nowak n'aurait pas été contre, il fut un temps. Mais le taux pratiqué par l'Adie est déjà de 8 %, ce qui est élevé, et supérieur en tous les cas, au "concurrent" régional, Créasol, situé dans le Sud de la France. Créasol propose des prêts à 5 %. Un article de 2012 sur le site "actuchoimage.org" (édité par l'association Apnée, Alternatives Pour une Nouvelle Économie de l'Emploi) était très critique à propos du taux pratiqué par l'Adie. Il le comparait à ceux des crédits municipaux des grandes villes, bien moindres. Mais cette comparaison est discutable car ces organismes ne proposent pas en fait de micro-crédits professionnels (mais des micro-crédits personnels), ni a fortiori d'accompagnement à la création d'entreprise.

Pour Sandra Vedrene, cliente de l'Adie et gérante du "Fil qui chante" (boutique de vêtements de récu-



Armand a bénéficié d'un prêt de l'Adie pour financer son projet : "Au bois d'Armand"

pération) à Voiron : "Oui le taux est fort. Mais cela reste des petites sommes à rembourser. La contrepartie : c'est qu'il y a des bénévoles qui nous aident, pour suivre notre compte par exemple. Et même quand on a un coup de blues...". Pas de frais de dossier chez Créasol, mais à l'Adie : si...

L'autre critique faite à l'Adie porte sur les frais de dossier. En effet, l'association demande une "Contribution de Solidarité" représentant, entre autres, des frais de dossier. Elle est de 5 % du montant emprunté et déduite du versement du microcrédit souscrit... "C'est pourquoi cet effort demandé à ses clients désargentés, n'est pas toujours sollicité, comme en Rhône Alpes", explique Jean-Louis Gagnaire, vice-président Rhône-Alpes, délégué au développement économique.

VERS UN RAPPROCHEMENT DES RÉSEAUX ?

L'argent public se tarie. "On est en permanence placé sur la défensive, quand on apprend par exemple qu'un Conseil général annonce une baisse de 15 %...", déclare Sébastien L'Aot. En outre, l'Adie n'est pas le seul réseau qui opère dans le champ de la microfinance, et qui soit subventionné. Il y a aussi : Initiative France, France Active, Réseau Entreprendre et BGE. "Même si chaque réseau s'adresse à une cible d'entrepreneurs différents, il peut y avoir des chevauchements", commente Michèle Trégan, conseillère régionale déléguée à l'Emploi et à l'ESS en Paca. En Paca, l'Adie, France Active et Initiative France ont décidé récemment de rapprocher leur réseau de bénévoles, afin de mutualiser les formations. Bernd Balkenhol pronostique que le secteur de la microfinance en France devra bien davantage évoluer. Les pouvoirs publics financent énormément ces structures et vont de plus en plus exiger de pouvoir mieux les comparer et mesurer leur efficacité...

DES REVENUS QUI RESTENT TROP FAIBLES

Mais faut-il s'enthousiasmer que la micro-entreprise se généralise ? Le hic : les micro-entrepreneurs génèrent des tout petits revenus... Armand Petit a bénéficié d'un prêt de l'Adie (et d'une subvention de la Région Rhône Alpes) pour lancer "Au bois d'Armand". Il gagne actuellement 604 euros par mois. Comment vivre avec cette somme ? Armand semble s'en sortir. Il a un bon réseau, il est optimiste.

À Voiron, Sandra Vedrene est dans sa troisième année : "les charges montent, cela commence à devenir sérieux... je me prends 800 euros de salaire et j'ai des vêtements gratuits pour la famille". Réussira-t-elle à passer le cap de la 3^{ème} année ? Cela semble bien parti.



Sandra, gérante du "Fil qui chante", a également bénéficié d'un accompagnement de l'Adie

Toutefois l'étude du BIT sur "le Microcrédit en France et Europe en 2030", indique qu'en France, et cela vaut aussi pour l'Europe : "au bout de trois ans, 90 % des auto-entrepreneurs ne parviennent pas à dégager un revenu supérieur au SMIC". De quoi s'interroger sur l'auto-entrepreneuriat comme solution sérieuse au chômage...

En banlieue, ce n'est pas mieux. Perçus comme des gisements de petits entrepreneurs par le Ministère de la Ville, à peine défrichés : les quartiers sensibles... Sûr qu'il y a un potentiel dans ces quartiers. Toutefois, Julien Bourdon, chef de projet Anru et Grands Projets à Liévin (Pas-de-Calais), dans l'une des agglomérations les plus pauvres de France doute... Il connaît très bien les jeunes des quartiers sensibles de Liévin. Il en a aidé certains à créer leur entreprise solo. Il est très prudent, il a vu plus d'un jeune se casser la figure. "C'est très dur de créer son entreprise. Est-ce que le marché potentiel est dans les quartiers ? Il faut être réaliste... Le micro-artisan est obligé de faire du black aujourd'hui pour s'en sortir... La micro-entreprise, cela peut fonctionner certes, mais je pense qu'il faut aussi et surtout inciter les jeunes à être mobiles, à se rapprocher des bassins d'emplois et encourager tous les dispositifs qui incitent les entreprises à s'intéresser à ces jeunes..."

D'AUTRES ZONES D'OMBRES

Et quid du devenir des personnes au-delà de 5 ans ? Toutes les études, les bilans annuels, sortent les chiffres de la pérennité à trois et cinq ans. Le chiffre de l'insertion des créateurs de l'Adie affiche 84 % (Etude d'Impact 2013 Adie). Cela veut dire que 84 % au moment de l'appel sont toujours soit à la tête d'une micro-entreprise ou ont retrouvé un

autre emploi ou créé une autre entreprise... Ce sont toutefois des créateurs qui se sont lancés au maximum quatre ans plus tôt (cf. la méthodologie de l'enquête). Bref, on manque de chiffres sur le devenir des petits créateurs sur le plus long terme... "Ce qu'on doit viser : ce sont des entreprises pérennes au delà de trois ou cinq ans. Un microcrédit : ce n'est pas juste pour faire plaisir à quelqu'un", exhorte Jean-Louis Gagnaire, vice-président régional.

Le directeur général de l'Adie en est conscient : "Nous devons faire des efforts dans l'accompagnement dans la 3^{ème} et 4^{ème} année. On est encore trop focalisé sur le démarrage, et la durée de remboursement du prêt...". Geneviève Barneoud, animatrice du réseau des bénévoles en Isère est sur la même longueur d'onde : "Oui les revenus moyens sont en dessous du Smic. Oui les capacités de remboursement sont faibles... Nous avons un objectif : viser des activités qui génèrent 1 000 euros par mois de revenu". Mais comment ? Une idée a germé récemment à l'Adie : impulser des Clubs d'ambassadeurs de l'Adie, afin que les créateurs s'échangent leurs bons tuyaux. Armand et Sandra sont tous deux membres d'un Club monté dans la région grenobloise. "On se file du boulot", sourit Armand.

Autre écueil à signaler, s'agissant de "l'après microcrédit professionnel" : l'inclusion bancaire est loin d'être systématique. "Les banques demandent trois années d'exercice et n'autorisent pas de découvert", confirme Benoît Prudhomme, délégué territorial en Isère.



L'Adie peut compter sur son important réseau de bénévoles (organisant ici une session de formation)

Malgré ces zones d'ombre, l'Europe croit fortement en l'entrepreneuriat et au travail indépendant. Dans la Stratégie "Europe 2020" le microcrédit est considéré comme un outil de choix pour promouvoir l'entrepreneuriat et le travail indépendant. Jean-Louis Gagnaire en est également persuadé. Et de citer l'exemple américain : "Aux Etats unis, plus de 80 % des entreprises sont des entreprises unipersonnelles... Alors qu'ici, encore parfois, les élus, les syndicats considèrent qu'il ne faut pas faire des efforts, parce que ça concerne très peu de monde... !".

RESTE À INNOVER...

Malgré ces limites, la présidente de l'Adie vise 24 000 microcrédits professionnels pour 2017.

Et pour parvenir à augmenter d'un tiers l'activité microcrédit, l'Adie saisit au bond une nouvelle disposition de la nouvelle loi sur l'économie sociale et solidaire. L'association lèvera en juin jusqu'à 10 millions d'euros en titre associatif. Cela n'étonne pas Bernd Balkenhol : "l'innovation est dans l'ADN de tout Institut de microfinance, qui aspire à répondre à la demande, à soutenir les petits créateurs d'entreprise et à aller aux devants de leurs problèmes".

À ce titre, l'Adie a ainsi par exemple mis au point une micro-assurance avec deux partenaires du secteur. Cette micro-assurance est à la fois accessible à ses clients et intéressante pour les partenaires. "Nous avons aussi un partenariat avec Renault pour les réparations, avec un cabinet comptable (100 euros par mois), avec Priceminister pour vendre sur Internet", relate Benoît Prudhomme. Enfin, depuis 2009, l'Adie a lancé des microfranchises... Son objectif est d'avoir un portefeuille entre 10 à 12 activités en microfranchise et de créer 3 000 à 5 000 emplois microfranchisés. "La microfranchise est une activité clé en main pour ceux qui n'ont pas d'idée de projet viable, mais qui veulent créer leur propre emploi", explique Basile Albert, chargé de mission à l'Adie. Chauffeur & Go (concept de chauffeur sans voiture) compte aujourd'hui 90 chauffeurs. La franchise "jardinage" a séduit 45 microfranchisés. En janvier 2015, le concept "coursier dans mon quartier" a été lancé. 500 demandes d'information sont arrivées à l'Adie depuis cette date.

Les initiatives sont donc nombreuses et, malgré les doutes qui peuvent s'exprimer, témoignent que, par son action, l'Adie parvient bel et bien à ouvrir de nouvelles voies.

(1) Source : Etude du BIT sur Le Microcrédit en France et Europe en 2030 : La création d'emploi par la promotion de l'entrepreneuriat